



**FORMULAIRE 4.4 - FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (PBF)
RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET**

PAYS: BURUNDI- 2016

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: 1^{ER} JANVIER – 31 DÉCEMBRE

Intitulé du Programme & Numéro du Projet

Intitulé du Programme: "Appui à la coordination, au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du PPCP 2014-2016".

Numéro du Programme (*le cas échéant*) N/A

Numéro de référence du projet au MPTF (Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires):¹ BDI/H-1 , No 00092133

Entités participantes de l'ONU

Liste des entités ayant perçu des fonds directement du MPTF dans le cadre du Programme: PNUD

Partenaires d'exécution

Liste des partenaires nationaux (gouvernement, privé, ONG et autres) et autres organisations internationales:

Budget du Programme/Project (en dollars US)

Contribution du PBF (par l'entité participante de l'ONU)

US\$900,000(Phase I)

US\$ 274,508.82 (Phase II)

Contribution gouvernementale (*le cas échéant*)

Autres contributions (donateurs) (*le cas échéant*)

TOTAL: US\$900,000(Phase I)
US\$ 274,508.82 (Phase II)

Durée du Programme

Durée totale (*en mois*) 29 mois

Date de démarrage²
(*jour/mois/année*) 8/10/2014

Date de fin prévue à l'origine³ 28/02/2017
(*jour/mois/année*)

Date de fin actuelle⁴
(*jour/mois/année*) 28/02/2017

Évaluation du Prog/Examen/Éval. À mi-parcours

Évaluation du rapport à mi-parcours - *veuillez joindre le document le cas échéant*

Oui Non Date:

Rapport soumis par

Nom: Paolo LEMBO

Titre: Représentant Résident du PNUD et

¹ Le numéro de référence du projet inscrit au Bureau du MPTF est le même que celui figurant dans le Message de notification. Sur le site [MPTF Office GATEWAY](#), l'expression « Project ID3 » (Identité du Projet) est également utilisée.

² La date de démarrage est celle à laquelle a lieu le premier versement de fonds de la part du Bureau du MPTF, qui fait office d'Agent administratif. La date du versement figure sur le site [MPTF Office GATEWAY](#).

³ Conformément à l'approbation du descriptif de projet original par l'instance décisionnaire concernée/ou le Comité directeur.

⁴ S'il y a eu prolongation de la durée du projet, la date de fin révisée et approuvée doit figurer à cet endroit. À défaut d'approbation d'une extension du projet, la date de fin réelle est la même que la date de fin prévue à l'origine. La date de fin équivaut à la date de clôture opérationnelle – c'est-à-dire la date d'achèvement de l'ensemble des activités dont est chargée toute organisation participante dans le cadre du Plan MPTF ou du Programme conjoint approuvés.

Évaluation finale – *veuillez joindre le document le cas échéant*

Oui Non Date:

Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies

Organisation participante (principale): PNUD

Courriel: paolo.lembo@undp.org

PARTIE 1 – ÉTAT D'AVANCEMENT DES OBJECTIFS

1.1 Évaluation de l'état d'avancement et des objectifs du projet

Pour les projets PRF (c'est-à-dire relevant du Mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix), veuillez identifier les résultats souhaités et les indicateurs du Plan des Priorités auxquels ce projet contribue:

Résultat(s) souhaité(s) du Plan des Priorités auxquels le projet contribue. Le Comité de Pilotage Conjoint (CPC) ainsi que le Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies sont appuyés pour qu'ils puissent jouer leur rôle d'orientation stratégique et de suivi et évaluation de la mise en œuvre du PPCP III

Indicateur(s) de résultat du Plan des Priorités auxquels le projet contribue.

- Un CPC et une coordination du SNU appuyés pour donner des orientations stratégiques.
- Les rapports couvrant la période du PPCP III sont d'une qualité jugée « acceptable » par l'équipe d'examen du PBSO

Tant pour les projets IRF (c'est-à-dire relevant du Mécanisme de financement des interventions rapides) que pour les projets PRF, veuillez évaluer l'ensemble des objectifs atteints jusqu'à ce jour: conforme au plan

Tant pour les projets IRF que PRF, veuillez indiquer l'état d'avancement de chaque résultat en utilisant le tableau ci-dessous. Le tableau permet d'énumérer jusqu'à quatre résultats par projet.

Description du résultat 1: Le Comité de Pilotage Conjoint (CPC) ainsi que le Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies sont appuyés pour qu'ils puissent jouer leur rôle d'orientation stratégique et de Suivi & Evaluation (S-E) de la mise en œuvre du PPCP III

Évaluer l'état d'avancement actuel du résultat: conforme au plan

État d'avancement des produits

Liste des principaux produits accomplis durant la période considérée (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.

Produit 1.1: Le Secrétariat Technique du CPC est mis en place, est fonctionnel et facilite le CPC dans son rôle d'orientation stratégique pour la bonne mise en œuvre du PPCP III.

En plus du Chargé du S-E (Avril 2015), le ST-PBF a eu une coordonnatrice mi-juin 2016 mais qui a quitté mi-septembre et a été remplacée par un nouveau Coordonnateur, le 06 octobre 2016. Le ST-PBF dispose de 2 staffs professionnels et d'un chauffeur. Le ST-PBF a poursuivi son appui au CPC qui s'est réuni 4 fois jusqu'en octobre 2016 pour programmer les ressources restantes et analyser d'autres questions pertinentes.

Produit 1.2: Les capacités du ST en S-E sont renforcées à travers le recrutement d'une structure indépendante pour appuyer le S-E du PPCP

Le recrutement n'a pas eu lieu. Au terme de la révision du PPCP III, le Cadre des Résultats a été révisé en impliquant les points focaux des projets lors d'un atelier organisé le 04/08/2016. Un plan de S-E au niveau des résultats stratégiques a été élaboré.

État d'avancement du résultat

Décrire l'état d'avancement du résultat durant la période considérée. Cette analyse doit découler des de l'état d'avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat contribue-t-il de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit? La théorie de changement dans le document de projet, est-elle toujours valable pour ce résultat? (3 000 lettres maximum)?

Suite au contexte, le CPC a révisé le PPCP III et a programmé les ressources restantes de 2015 en projets (4.25 sur 6.25 millions USD) au cours de ses 4 réunions en 2016 (8 réunions au cours du PPCP III). Trois (3) nouveaux projets ont été approuvés et sont en cours d'exécution. Ces projets impliquent de nouvelles agences, à savoir UNFPA, UNICEF, OSASG et UNV. Quant aux 3 révisions de projets (UNWOMEN, OHCDH, PNUD et UNESCO), seul le projet lié au rôle de la femme dans la CdP (UNWOMEN) est en exécution. Les 2 autres révisions de projet attendent encore les signatures de la partie gouvernementale. La révision du PPCP III a été parachevée en révisant le cadre de résultats du PPCP III qui tient compte des priorités actuellement retenues et de nouveaux projets/révisions.

Lors de l'une de ses réunions, le CPC a pris connaissance de l'état d'avancement des projets. Il a aussi récemment élargi son mandat à l'approbation des projets appuyés par G.A.I. (à travers UNWOMEN) et de leur supervision (réunion du CPC, 27/10/2016). La première séance d'approbation de ces projets est prévue début décembre 2016 où se trouverait aussi à l'agenda la validation du Rapport de progrès 2016 du CPC sur la mise en oeuvre du PPCP III.

Eu égard à la période couverte par le PPCP III révisé (févr 2014-31 mai 2017), le CPC a recommandé l'extension sans coûts du Projet d'Appui à la mise en oeuvre du PPCP III (no 00092133 au MPTF) jusqu' au 31 mai 2017 au lieu de la fin initiale, le 28 février 2017.

La théorie de changement reste valable dans la mesure où le renforcement des capacités du CPC conditionne encore son rôle d'orientation et de supervision stratégiques du PPCP III.

Justifications en cas de faibles résultats et mesures d'ajustement

Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d'un retard de mise en oeuvre ou d'éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment sont-ils gérés et quelles mesures d'ajustement peuvent être envisagées (1 500 lettres maximum)?

Le processus d'approbation, surtout des révisions de projets, a pris du retard au niveau des signatures de l'autorité gouvernementale afin de les soumettre au PBSO/MPTF. Ces révisions ont parfois opéré des changements substantiels. Il faut noter en outre la dernière mesure du Gouvernement du 11/10/2016 qui a suspendu la collaboration entre l'OHCDH et le Gouvernement à la suite du rapport des Enquêteurs des Nations Unies sur les Droits de l'Homme au Burundi, publié en septembre 2016.

Les agences concernées par lesdites révisions de projets en collaboration avec le ST-PBF continuent le suivi pour la finalisation de ce processus de révision (Projet d'Appui à la promotion et protection des DH (OHCDH et PNUD) et Projet de Promotion du Dialogue National (PNUD et UNESCO).

Notons enfin que non seulement le recrutement du Coordonnateur du ST-PBF a pris du retard du fait de la situation du pays, mais aussi ce poste a connu une certaine instabilité. En effet, depuis mi-juin 2016, le ST-PBF est au 2ème Coordonnateur (en poste depuis le 06 octobre).

Description du résultat 2: La coordination et le suivi de la prise en compte des priorités de consolidation de la paix dans le CSLP-II sont renforcés.

Évaluer l'état d'avancement actuel du résultat: en décalage

État d'avancement des produits

Liste des principaux produits accomplis durant la période considérée (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.

Produit 2.1: Le Secrétariat du Sous Groupe Sectoriel sur la Consolidation de la Paix (SGSCP) est fonctionnel.

Contrairement à l'année 2015 marquée par certaines réticences pour la mise en place du SGSCP, le CPC a décidé, lors de ses réunions du 09 mars et du 18 août 2016, de relancer cette structure. Les TDR ont été partagés et validés par le CPC lors de sa réunion du 27 octobre 2016. La présidence est confiée au Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale (MRECI) et la co-présidence revient au PNUD en qualité notamment de gestionnaire du projet qui appuie le SGSCP et son Secrétariat. D'autres membres dont ceux en provenance du CPC vont rejoindre le Sous-Groupe.

État d'avancement du résultat

Décrire l'état d'avancement du résultat durant la période considérée. Cette analyse doit découler des de l'état d'avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat contribue-t-il de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit? La théorie de changement dans le document de projet, est-elle toujours valable pour ce résultat? (3 000 lettres maximum)?

De ce qui précède, le processus d'instauration du SGSCP avance actuellement pour que les priorités de Consolidation de la paix (CdP) bénéficient d'un suivi dans le CSLP III et les autres CSLP qui vont suivre. En effet, le CPC mène le processus de création du SGSCP même si certains PTF attendent l'évolution du contexte actuel pour y participer pleinement. Le CPC a validé les TDR, s'est convenu de la Présidence et de la co-Présidence. Il ne reste qu'à compléter les membres et lancer les travaux dudit Sous-Groupe.

Concernant les priorités de CdP dans UNDAF 2012-2017, le PPCP III lui apporte un complément pour les résultats relatifs au dialogue politique, aux Droits de l'Homme (DH) et à la dimension Genre.

La théorie de changement reste valable dans la mesure où le renforcement des capacités au niveau institutionnel contribue à un meilleur suivi des priorités de Consolidation de la paix.

Justifications en cas de faibles résultats et mesures d'ajustement

Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d'un retard de mise en œuvre ou d'éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment sont-ils gérés et quelles mesures d'ajustement peuvent être envisagées (1 500 lettres maximum)?

Le contexte de crise et la réticence de certains membres du CPC au départ ont retardé la création du SGSCP chargé de faire le suivi de la consolidation de la paix dans le CSLP II. Le risque identifié était de ne pas pouvoir pérenniser ce mécanisme au-delà du PPCP III, d'une part, et de la multiplicité d'autres sous-groupes d'autre part. Néanmoins, le constat a été que parfois ces structures ne fonctionnaient pas bien et par conséquent, le CPC a relancé la mise en place du SGSCP. Quant au risque de durabilité du SGSCP, une mesure d'atténuation est

une mobilisation des ressources auprès des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) d'autant plus que certains de ces derniers feront partie intégrante dudit Sous-Groupe. L'extension du Projet d'Appui à la mise oeuvre du PPCP III vient aussi poursuivre l'appui au SGSCP au-delà de la fin initiale du projet en février 2017.

Description du résultat 3:

Évaluer l'état d'avancement actuel du résultat: en decalage

État d'avancement des produits

Liste des principaux produits accomplis durant la période considérée (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.

État d'avancement du résultat

Décrire l'état d'avancement du résultat durant la période considérée. Cette analyse doit découler des de l'état d'avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat contribue-t-il de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit? La théorie de changement dans le document de projet, est-elle toujours valable pour ce résultat? (3 000 lettres maximum)?

Justifications en cas de faibles résultats et mesures d'ajustement

Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d'un retard de mise en œuvre ou d'éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment sont-ils gérés et quelles mesures d'ajustement peuvent être envisagées (1 500 lettres maximum)?

Description du résultat 4:

Évaluer l'état d'avancement actuel du résultat: en decalage

État d'avancement des produits

Liste des principaux produits accomplis durant la période considérée (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.

État d'avancement du résultat

Décrire l'état d'avancement du résultat durant la période considérée. Cette analyse doit découler des de l'état d'avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat contribue-t-il de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit? La théorie de changement dans le document de projet, est-elle toujours valable pour ce résultat? (3 000 lettres maximum)?

Justifications en cas de faibles résultats et mesures d'ajustement

Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d'un retard de mise en œuvre ou d'éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment sont-ils gérés et quelles mesures d'ajustement peuvent être envisagées (1 500 lettres maximum)?

1.2 Évaluation des données, risques, effets catalytiques, et de la question de la parité entre les sexes dans le cadre du projet durant la période considérée

<p><u>Données factuelles:</u> Quelles sont les données factuelles/ les preuves concrètes appuyant ce rapport et l'état d'avancement du projet? Des processus de consultation ou de validation concernant ce rapport ont-ils eu lieu? (1 000 lettres maximum)</p>	<p>Le Secrétariat Technique-PBF dispose actuellement d'un Coordonnateur et d'un Expert en S-E et a poursuivi l'appui apporté au CPC. Ce CPC a continué à fonctionner en 2016; en témoignent 4 réunions formelles tenues en 2016 (mars, juillet, août et octobre). Ces réunions s'ajoutent aux approbations électroniques des projets tel que les TDR du CPC le stipulent. Des séances d'échanges entre les co-présidents ont été aussi organisées.</p> <p>Trois (3) nouveaux projets approuvés en 2016 (UNICEF, UNFPA/UNDP/UNV, OSASG) et une révision du Projet (UNWOMEN) sont en exécution.</p> <p>Toutes les agences ayant des projets en exécution depuis mars 2016 et avant, ont produit des rapports semestriels 2016 que le ST-PBF a postés sur le site GATEWAY après le contrôle de qualité.</p> <p>Le présent rapport en préparation est dû au 15 novembre et en même temps le ST-PBF à travers l'expert en S-E fait le suivi et l'appui aux autres projets pour être dans les délais pour la soumission des rapports annuels 2016.</p>
<p><u>Financement des déficits budgétaires:</u> Le projet a-t-il permis de combler les déficits budgétaires cruciaux liés au processus de consolidation de la paix dans le pays? Décrire brièvement. (1 500 lettres maximum)</p>	<p>N/A</p>
<p><u>Effets catalytiques:</u> Le projet a-t-il produit des effets catalytiques, soit en générant des engagements de fonds supplémentaires soit en créant directement des conditions propices à débloquer ou accélérer un processus de paix? Décrire brièvement. (1 500 lettres maximum)</p>	<p>La mise en oeuvre du PPCP III a été suivie de la mobilisation d'autres ressources. ONU FEMMES a poursuivi l'initiative des femmes médiatrices avant que d'autres ressources soient mobilisées auprès de Global Acceleration Instrument (GAI) pour continuer cette initiative initialement financée par PBF. De même, ONU FEMMES mène des interventions de lutte contre les VSBG dans 3 autres provinces (Bubanza, Rumonge et Ruyigi) en plus des 3 provinces couvertes par le projet PBF (Gitega, Kirundo et Rutana).</p> <p>De nouvelles Agences UNICEF, UNFPA, UNV et OSASG sont impliquées dans la mise en oeuvre du PPCP III révisé à travers de nouveaux projets.</p> <p>Le CPC élargit actuellement son mandat à la coordination du financement GAI d'un montant de 700 000USD dans le cadre de la mise en oeuvre de la Résolution 1325 des Nations Unies sur les Femmes, la Paix et la Sécurité (FPS).</p>
<p><u>Gestion de risques/innovation:</u> Le projet a-t-il soutenu des activités innovatrices ou risquées dans le cadre d'une consolidation de la paix? Quelles étaient ces activités et quel a été le résultat obtenu? (1 500 lettres maximum)</p>	<p>N/A</p>

<p><u>Note d'évaluation sur la parité entre les sexes</u>: La note d'évaluation sur la parité entre les sexes attribuée au début du projet est-elle toujours valable? Le problème de la parité entre les sexes a-t-il été pris en compte d'une quelconque manière dans la mise en œuvre du projet? Expliquer brièvement. (1 500 lettres maximum)</p>	<p>Le projet contribue à la parité entre les sexes mais pas de manière significative (Note ou Gender Marker 1). Cependant, avec l'appui du ST-PBF à la formulation des nouveaux projets, il ressort que la parité des sexes est prise en compte; en témoignent la Note variant de 2 à 3 (gender Marker). Enfin, le ST-PBF veille à ce que le genre soit mis en exergue dans les rapports des projets.</p>
--	---

1.3 ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE PAR INDICATEUR : Utiliser le **Cadre de résultats du projet** (du document de projet approuvé) pour indiquer dans le tableau ci-dessous l'état d'avancement et les dernières évolutions concernant les indicateurs clefs de performance à la fois pour les résultats et les produits. Dans les cas où des données quantitatives ne sont pas disponibles, donner une explication qualitative dans le tableau ci-dessus. (300 lettres max.)

	Indicateur de performance	Indicateur de départ	Indicateur cible de fin de projet	État d'avancement de l'indicateur actuel	Raisons du changement / délai (le cas échéant)	Indicateur cible rectifié (le cas échéant)
<p>Résultat 1 Le Comité de Pilotage Conjoint (CPC) ainsi que le Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies sont appuyés pour qu'ils puissent jouer leur rôle d'orientation stratégique et de S&E de la mise en œuvre du</p>	<p>Indicateur 1.1 Un CPC et une coordination du SNU appuyés pour donner des orientations stratégiques.</p>	<p>-Un PPCP adopté; -Un CPC mis en place. -Un PPCP III révisé avec 3 axes d'intervention</p>	<p>-Rapports annuels du CPC soumis au PBSO moins de 7 jours après la date limite.</p>	<p>- Après le rapport annuel 2015 du CPC dans les délais, la préparation de celui de 2016 est en cours -Au total 8 projets (PRF 2014, 2015 et 2016) approuvés dont 3 nouveaux projets et 3 révisions.</p>	<p>- Conformité aux directives du PBF -Révision du PPCP III et programmation des ressources restantes en 2015</p>	<p>N/A -8 documents de projets (PRF) approuvés, y compris les révisions des projets</p>
	<p>Indicateur 1.2 Les rapports couvrant la période du PPCP III sont d'une qualité jugée « acceptable » par l'équipe d'examen du PBSO</p>	<p>Zéro</p>	<p>-Rapports annuels du CPC produits dans les délais et avec une qualité jugée « acceptable » par l'équipe d'examen du PBSO</p>	<p>- La qualité du rapport annuel 2015 a été jugée « acceptable » par l'équipe d'examen du PBSO</p>	<p>Il s'agit de la mise en œuvre des directives sur le rapportage mandataire.</p>	<p>N/A</p>

PPCP III						
Produit 1.1 Le Secrétariat Technique du CPC est mis en place, est fonctionnel et facilite le CPC dans son rôle d'orientation stratégique pour la bonne mise en œuvre et le suivi du PPCP.	Indicateur 1.1.1 Le Staff du ST est recruté sur base des nouveaux TDRs.	Ancien staff du Secrétariat Technique PBF-II (2 staff professionnels).	4 staffs recrutés.	Deux staff professionnels en poste (Coordonnateur et expert en S-E) et un chauffeur	Le processus de recrutement du Coordonnateur a abouti en mi-juin 2016 et la personne a quitté 3 mois après et son remplaçant a débuté le 6 octobre 2016.	le 4ème staff est l'Assistant Administratif et financier non encore recruté.
	Indicateur 1.1.2 Nombre et qualité des rapports annuels du CPC jugée « acceptable » par l'équipe d'examen du PBSO	Zéro	3 rapports annuels du CPC	-Rapport annuel 2016 du CPC est en préparation -Rapport annuel 2015 du CPC transmis au PBSO (8 déc) a été jugé acceptable	Respect des directives mandataires du PBF.	N/A
Produit 1.2 Les capacités du ST en suivi/évaluation sont renforcées à travers le recrutement d'une	Indicateur 1.2.1 TDRs et contrat signé avec un Chargé de S/E au sein du staff du ST	Appui en S/E donné jusque fin 2012 par le Bureau des Nations Unies au Burundi.	Le CPC, la Coordination du SNU ainsi que PBSO sont régulièrement informés sur les progrès et les contraintes dans la mise en œuvre du	-Le ST-PBF à travers l'expert en Suivi-Evaluation apporte un appui au CPC en établissant brièvement l'état d'avancement des projets	Le Contrat de l'Expert en S-E est en vigueur jusqu'au 31 mars 2017.	N/A

structure indépendante pour appuyer le suivi du PPCP			PPCP, pour apporter des ajustements nécessaires.			
	Indicateur 1.2.2 TDRs et contrat signés avec la structure indépendante ayant des capacités confirmées en S/E.	Inexistence d'une structure d'appui en S-E	Le système de suivi communautaire du PPCP est mis en place et utilisé.	Le recrutement de la structure d'appui en S-E n'a pas eu lieu compte tenu du temps qui reste pour le PPCP III révisé.	le recrutement avait attendu la programmation des ressources restantes qui n'a abouti qu'à une année de la fin du PPCP III révisé.	Indicateur à retirer de ce cadre des résultats.
Produit 1.3	Indicateur 1.3.1					
	Indicateur 1.3.2					
Résultat 2 La coordination et le suivi de la prise en compte des priorités de consolidation de la paix dans le CSLP-II sont renforcés.	Indicateur 2.1 Sous Groupe Sectoriel de Consolidation de la Paix (SGSCP) et son Secrétariat sont créés	-CSLP-II prend en compte des priorités de consolidation de la paix (Axe1). -Absence de SGSCP	-Le SGSCP est mis en place avec ses TDR -Le Secrétariat du SGSCP est doté du personnel et de l'équipement	-Le CPC a validé les TDR du SGSCP en sa réunion du 27/10/2016 -Le processus de nomination des membres du SGSCP se poursuit.	Le CPC a réanalysé l'opportunité de mettre en place ce Sous-Groupe et les réticences de certains membres ont cessé.	Mise en place complète du SGSCP en 2017
	Indicateur 2.2 - Niveau d'intégration des	-UNDAF se base sur les priorités du CSLPII qui prend	-UNDAF prend en compte la consolidation de la	-La Conseillère en Paix et Développement	N/A	N/A

	priorités de consolidation de la Paix dans l'UNDAF	en compte la consolidation de la paix	paix dans ces résultats 2012-2017	poursuit sa mission d'intégration de la consolidation de la paix dans la programmation du SNU		
Produit 2.1 Le Secrétariat du Sous Groupe Sectoriel sur la Consolidation de la paix est fonctionnel	Indicateur 2.1.1 Nombre de réunions du SGSCP organisés.	Inexistence d'une structure de suivi des questions de consolidation de la paix dans le cadre du CSLP-II.	Le Sous Groupe Sectoriel de CdP (SGSCP) se réunit au moins tous les 3 mois et produit des rapports semestriels de qualité utilisés par le gouvernement et les partenaires de développement.	-Le processus de mise en place de ce SGSCP est en cours	le CPC a jugé opportun de créer ce Sous-Groupe	N/A
	Indicateur 2.1.2 Nbre de rapports d'analyse et de suivi des progrès sur les questions de consolidation de la paix	Zéro	6 rapports semestriels de qualité produits	Attendre la création et le fonctionnement du SGSCP et de son Secrétariat.	N/A	N/A
Produit 2.2	Indicateur 2.2.1					
	Indicateur 2.2.2					

Produit 2.3	Indicateur 2.3.1					
	Indicateur 2.3.2					
Résultat 3	Indicateur 3.1					
	Indicateur 3.2					
Produit 3.1	Indicateur 3.1.1					
	Indicateur 3.1.2					
Produit 3.2	Indicateur 3.2.1					
	Indicateur 3.2.2					
Produit 3.3	Indicateur 3.3.1					
	Indicateur 3.3.2					
Résultat 4	Indicateur 4.1					
	Indicateur 4.2					
Produit 4.1	Indicateur 4.1.1					
	Indicateur 4.1.2					
Produit 4.2	Indicateur 4.2.1					

	Indicateur 4.2.2					
Produit 4.3	Indicateur 4.3.1					
	Indicateur 4.3.2					

PART 2: ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET EXEMPLE D'ASPECT DU PROJET RÉUSSI

2.1 Enseignements tirés

Indiquer un minimum de trois enseignements clés tirés de la mise en œuvre du projet. Ceux-ci peuvent inclure des enseignements sur les thèmes liés directement au projet, à son processus de mise en œuvre ou encore à sa gestion.

Enseignement 1 (1 000 lettres maximum)	Malgré les mutations enregistrées au niveau de la co-présidence et de certains membres, le Comité de Pilotage Conjoint (CPC) a été plus dynamique en 2016 qu'en 2015 car il s'est réuni 4 fois contre 2 fois seulement. Avec la révision du PPCP III en avril 2016 et l'approbation des nouveaux projets, une recombinaison des membres s'averait nécessaire et cela est en réflexion.
Enseignement 2 (1 000 lettres maximum)	La programmation des ressources restantes en 2015 à travers le processus de formulation et d'approbation des projets a été marquée par une collaboration étroite et efficace entre le PBSO/MPTF-O, le ST-PBF et la PDA.
Enseignement 3 (1 000 lettres maximum)	En plus du retard dans le recrutement du Coordonnateur du ST-PBF qui assure la coordination technique du Projet, le poste a connu des mutations. En effet, en 4 mois le ST-PBF a connu 2 coordonnateurs. En conséquence, le point focal du PBSO a mené un encadrement fort appréciable pour le ST-PBF en général et pour ces coordonnateurs en particulier.
Enseignement 4 (1 000 lettres maximum)	
Enseignement 5 (1 000 lettres maximum)	

2.2 Exemple d'aspect de projet réussi (OPTIONNEL)

Donner un exemple d'aspect de ce projet réussi pouvant figurer sur le site Internet de PBSO et dans la Newsletter ainsi que dans le Rapport Annuel sur la performance du Fonds. Veuillez indiquer, s'il vous plaît, les éléments et chiffres clés ainsi que les citations (3 000 lettres maximum).

N/A

PART 3 – ÉTAT D'AVANCEMENT DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES ET DES PROCESSUS DE GESTION

3.1 Commentaires sur l'état général des allocations budgétaires

Veuillez indiquer si les dépenses liées au projet sont en phase, en retard, ou en décalage avec les allocations budgétaires initialement prévues: en retard

Si les dépenses sont en retard ou en décalage, veuillez expliquer brièvement (500 lettres maximum).

Selon le rapport financier 2015 généré par Atlas (CDR 2015), le projet a seulement dépensé 110,349.45USD sur le budget de 900 000USD (12.3%). Le faible taux d'absorption du budget est dû à ce qui suit: le non recrutement d'une Organisation pour appuyer le S-E, le retard dans l'instauration du SGSCP et son Secrétariat au MRECI (2 staffs et équipement), du fait du contexte de la crise .

Veillez donner des progrès sur l'utilisation des fonds par résultat et produit.⁵

Numéro du produit	Titre du produit	Agence ONU récipiendaire	Budget approuvé	Budget dépensé	Commentaires sur l'état de dépense
Résultat 1: Le Comité de Pilotage Conjoint (CPC) ainsi que le Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies sont appuyés pour qu'ils puissent jouer leur rôle d'orientation stratégique et de suivi et évaluation de la mise en œuvre du Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix (PPCP)					
Produit 1.1	Le Secrétariat Technique du CPC est mis en place, est fonctionnel et facilite le CPC dans son rôle d'orientation stratégique pour la bonne mise en œuvre et le suivi du PPCP.	PNUD	677 803.80	284 739 (cfr PBB 15/11)	Dépenses 2015: 110,349.45USD (CDR)
Produit 1.2	Les capacités du ST en suivi/évaluation sont renforcées à travers le recrutement d'une structure indépendante pour appuyer le suivi du PPCP	PNUD	131 610	0	
Produit 1.3					
Résultat 2: La coordination et le suivi de la prise en compte des priorités de consolidation de la paix dans le CSLP-II sont renforcés.					
Produit 2.1	Le Secrétariat du SGS sur la Consolidation de la paix est	PNUD	90 586.20	0	

⁵ Veuillez noter que les informations financières sont préliminaires, en attendant la soumission du rapport financier annuel à l'Agent Administratif.

	fonctionnel				
Produit 2.2					
Produit 2.3					
Résultat 3:					
Produit 3.1					
Produit 3.2					
Produit 3.3					
Résultat 4:					
Produit 4.1					
Produit 4.2					
Produit 4.3					
Totale:					

3.2 Commentaires sur les processus de gestion et de mise en œuvre

Veillez commenter sur les processus de gestion et de mise en œuvre du projet, telle que l'efficacité des partenariats de mise en œuvre, la coordination/cohérence avec d'autres projets, toute coopération Sud-Sud, les modalités d'appui, les quelconques activités de capacitation, l'utilisation de systèmes de pays partenaires le cas échéant, le soutien du Secrétariat du PBF et la supervision du Comité conjoint de pilotage (pour PRF seulement). Veillez également mentionner les changements éventuels apportés au projet (quel type et quand), ou si des changements sont envisagés pour le future proche (2 000 lettres maximum):

Etant un Projet d'Appui à mise en oeuvre du PPCP III, il a été recommandé à la réunion du CPC du 27 octobre 2016 de l'étendre sans coûts pour couvrir la même période que le PPCP III révisé (février 2014-mai 2017). En d'autres termes, ce projet se terminera le 31 mai 2017 au lieu du 28 février 2017, date de fin iniale.